

EDUCATION A LA CITOYENNETE

DEFINITIONS

L'éducation à la citoyenneté

http://python.espe-bretagne.fr/istepec/article.php3?id_article=163

La citoyenneté se fonde sur trois principes :

- **Responsabilité sociale et morale** : apprendre, dès le plus jeune âge à se conduire avec confiance, d'une manière responsable, moralement et socialement, dans les structures et hors des structures, à la fois envers les personnes en charge de l'autorité et envers les autres. Les gens ont des droits et des devoirs.
- **Engagement dans la vie de la cité** : apprendre à s'impliquer dans la vie et dans les préoccupations des communautés, y compris apprendre en s'engageant dans des actions locales au service des gens. Ceci ne peut pas être de la seule responsabilité des structures d'accueil, mais doit être également le fait de l'éducation à la maison.
- **L'éducation au politique** : apprendre en quoi consiste la vie publique et comment y prendre part ; comment l'influencer, par le savoir, le savoir faire et les valeurs. La vie publique au niveau local, national et international.

La laïcité

<http://www.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite>

Les principes de la loi de 1905

Article 1er : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. Pourront toutefois être inscrits aux dits budgets les dépenses relatives à des services d'aumôneries et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

La laïcité repose sur trois principes : **la liberté de conscience et la liberté de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi** quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions :

- La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs convictions. Elle assure aussi bien le droit de changer de religion que le droit d'adhérer à une religion.
Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint par le droit au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.
- La laïcité suppose la séparation de l'Etat et des organisations religieuses. L'ordre politique est fondé sur la seule souveraineté du peuple des citoyens, et l'Etat —qui ne reconnaît et ne salarie aucun culte— ne se mêle pas du fonctionnement des organisations religieuses.
De cette séparation se déduit la neutralité de l'Etat, des collectivités et des services publics, **non de ses usagers**.
- La République laïque assure ainsi l'égalité des citoyens face au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances.
La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une.

REPERES POUR AGIR

Les valeurs de la république doivent être appréhendées en tant que socle historique et contemporain, objet de droit mais aussi objet d'apprentissage. A ce titre et tout particulièrement durant le temps périscolaire les valeurs doivent être abordées **avec le vécu des enfants** et non sur un mode prescriptif et injonctif.

De la théorie à la pratique : les registres de pratiques

Dans leur contribution sur la Laïcité et l'éducation " laïcité, citoyenneté et action éducative - Repères et pistes d'actions proposés par l'association les Francas." <http://pedt.education.gouv.fr/mobilisation-pour-la-laicite-et-la-citoyennete> les Francas distinguent 5 registres de pratiques en termes d'éducation à la laïcité et à la citoyenneté :

- **L'éducation aux conditions humaines**, ici et ailleurs : pourquoi sommes-nous tous différents ? Qu'est-ce que la pauvreté, les inégalités sociales ? Quelles sont leurs origines ? Qu'est-ce que le handicap ? Comment agir contre les inégalités, les

discriminations, le racisme, la xénophobie ? En quoi, au-delà de nos différences, sommes-nous égaux et parents en humanité ?

- **L'éducation aux droits et au droit** : quels sont mes droits, nos droits ? Comment puis-je les exercer, les promouvoir ? En quoi comportent-ils des devoirs, individuels et collectifs ? Comment se construisent-ils ? Pourquoi ?
- **L'éducation aux faits religieux** : qu'appelle-t-on une religion ? Quelles sont les religions à travers le monde ? Sur quelles pratiques culturelles s'appuient-elles ? Quelles influences ont-elles eu sur les cultures humaines ou les territoires ? Qu'appelle-t-on athéisme, intégrisme, fondamentalisme, orthodoxie ou traditionalisme religieux ?
- **L'éducation à l'interculturel** : qu'est-ce que la culture, les cultures, savantes, populaires, légitimes ? Par quoi sont-elles influencées ? Comment se construisent-elles ? Comment agir pour faire se rencontrer des individus, des groupes de cultures différentes ?
- **L'éducation aux sciences et aux technologies** : qu'est-ce que la connaissance ? Comment se construit-elle ? Comment est-elle légitimée ? Quelle information sur le monde nous permet-elle d'avoir ? Par quoi et comment peut-elle être (re)questionnée

Des pratiques aux méthodes : la complémentarité temps scolaire/temps périscolaire

Le programme d'enseignement **moral et civique** du cycle 2,3 et 4 offre des exemples de pratiques dont certaines peuvent, après transposition, permettre que le temps périscolaire s'inscrive dans une complémentarité, sur les questions de laïcité et de citoyenneté, avec le temps scolaire.

Pour récupérer le programme dont un extrait du cycle 3 est présenté en cliquant sur le lien suivant http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres		
Objectifs de formation		
<p>1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.</p> <p>2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.</p>		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix, sa justification. - Connaissance et reconnaissance de différents types d'expression (récit, reportage, témoignage). - Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). - Approche de l'argumentation. - Le débat argumenté. - Initiation au débat démocratique. - Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice du jugement critique : à partir de faits issus de la vie de la classe, de l'école et hors l'école en vue de lutter contre les préjugés (racisme, sexisme, homophobie...). - Approche de la notion de « stéréotype » à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse. - Organisation de débats réglés sur ces situations. - Éducation aux médias, dont la participation à la Semaine de la presse et des médias (Clémi). - Pluralité des regards sur l'enfance dans l'espace et le temps.
1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.	<ul style="list-style-type: none"> - Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie). 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des faits, confrontation des idées, à travers la démarche de résolution de problèmes et la démarche d'investigation

1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.	<ul style="list-style-type: none"> - La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école. - La distinction entre croyances et opinions. 	
1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.	<ul style="list-style-type: none"> - Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias - Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic. 	
2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.	<ul style="list-style-type: none"> - La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société. - Les valeurs personnelles et collectives. - Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité). - Le sens républicain de la nation. - Les libertés fondamentales. - La laïcité. - Les valeurs de l'Union européenne. 	<p>(par exemple en EPS, en sciences, dans les enseignements et l'éducation artistiques).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entraînement à l'argumentation et au débat argumenté : maîtrise de la langue, maîtrise des connecteurs et du lexique. - Exercices de clarification des valeurs du point de vue de l'intérêt général et du sien propre. - Réflexion sur l'intérêt général et l'intérêt particulier à partir de récits mettant en scène des héros de la littérature, de l'histoire ou de la mythologie.

Des exemples d'activités : vivre l'éducation à la citoyenneté et à la laïcité

La transposition de propositions contenues dans le livret de la laïcité (<http://www.laicite-ecole.fr/spip.php?article117>) exploitées lors de la commémoration du 9 décembre, en prenant appui notamment sur le travail mené sur la Charte de la laïcité à l'école, a donné lieu aux pistes d'actions suivantes.

- production d'écrits autour de la Charte de la laïcité par les élèves, fabrication d'affiches illustrant la laïcité et exposition dans l'accueil périscolaire ;
- réalisation d'une vidéo dans laquelle chaque enfant sera amené à expliquer un article de la Charte ;
- écriture de saynètes mettant en situation les articles de la Charte destinés aux élèves ; jeu de rôles, avec un enfant jouant le rôle du professeur dans certaines situations ;

- écriture de poèmes (par exemple sur le modèle de « Liberté, j'écris ton nom») ;
- affichage des productions dans l'accueil et invitation des parents au vernissage de l'exposition ;
- organisation de débats rassemblant les enfants et leurs parents autour de thèmes relatifs à la laïcité (liberté de conscience, liberté d'expression, garantie de la neutralité du service public, égalité de tous devant la loi, etc.) ;
- exposés d'élèves devant les parents sur des personnages historiques ayant marqué l'histoire de la laïcité (Victor Hugo, Jules Ferry, Jean Jaurès, Jean Zay...)
- faire vivre des conseils d'enfants dans lesquels peut être discuté ce que sont une loi et son application, la laïcité, l'égalité, la liberté et la lutte contre toute forme de discrimination ;
- organiser une visite dans la mairie de la commune ; les enfants ayant au préalable préparé un questionnaire sur la laïcité afin d'interroger le maire ou les fonctionnaires de la mairie ;
- associer les élèves à la plantation d'un arbre de la laïcité au cours d'une cérémonie de commémoration.

DES RESSOURCES

Site officiels

Site PEDT du Ministère de l'éducation nationale <http://pedt.education.gouv.fr/mobilisation-pour-la-laicite-et-la-citoyennete>

La réserve citoyenne <http://eduscol.education.fr/cid88793/reserve-citoyenne-de-l-education-nationale.html>

Le défenseur des Droits en Saône et Loire. <http://www.saone-et-loire.gouv.fr/les-delegues-du-defenseur-des-droits-a7144.html> *Il est représenté par deux délégués en Saône et Loire. Ils sont chargés de veiller au respect des droits et des libertés et à la promotion de l'égalité.*

Apports des associations complémentaires de l'école publique

Repères et pistes d'actions proposés par l'association les Francas. [Laïcité, citoyenneté et action éducative](#)

Fédération générale des PEP. [Faire vivre les parcours civiques et citoyens](#)

Conçu et proposé par les associations Céméa, les Francas et la Ligue de l'enseignement.

[Présentation du site laicite-educateurs.org](#)

Contribution de la Ligue de l'enseignement. [La laïcité et la citoyenneté au coeur des PEDT](#)

Apport de la Fédération Aroéven. [Faire vivre la laïcité et la citoyenneté dans les projets éducatifs de territoire](#)

Outils pour aborder les notions

La charte de la laïcité <http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>

Le livret laïcité <http://www.laicite-ecole.fr/spip.php?article117>

La charte de la laïcité expliquée aux enfants (version Ligue de l'enseignement et Editions Milan)
<http://www.laligue.org/charte-de-la-laicite-a-lecole/>

Journée de la laïcité <http://eduscol.education.fr/cid96047/outils-pedagogiques-pour-le-9-decembre-2015-110e-anniversaire-de-la-loi-de-1905.html>

Semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme <http://eduscol.education.fr/cid86337/du-16-au-21-mars-2015.html>

Outils pour jouer la laïcité

Des saynètes pour découvrir la charte de la laïcité <http://www.laicite-ecole.fr/spip.php?article28>

Jeu de questions « à toi de jouer » http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/rhone/lyonstefoy/IMG/pdf/laicite_-_a_toi_de_jouer-2.pdf

Jeu de 6 familles <http://www.laicite-ecole.fr/spip.php?article76>